

---

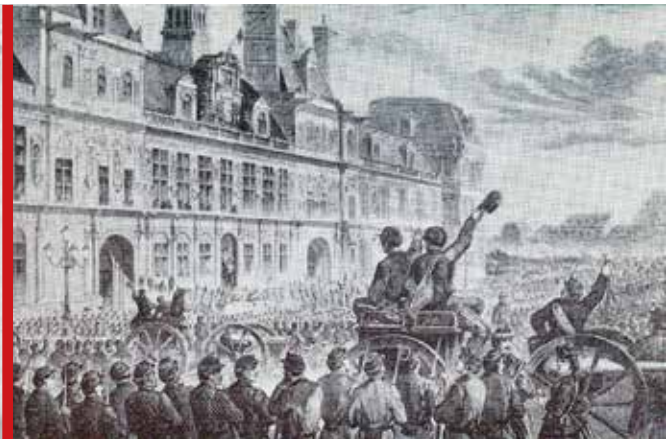
# Force et modernité de la Commune de Paris

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté, Égalité, Fraternité.*

**12<sup>ME</sup> LÉGION**

**AUX GARDES NATIONALES**

**CITOYENS.**  
Un grand exemple vous est donné: des Citoyennes, des femmes héroïques, pénétrées de la sainteté de notre cause, ont demandé des armes au Comité de Salut Public pour défendre, comme nous tous, la Commune et la République.  
Ce noble sentiment rassurera, je l'espère, le courage de certains hommes.  
Le Colonel commandant la 12<sup>ME</sup> Légion, heureux et fier d'avoir à enregistrer un pareil dévouement, a pris la décision suivante:  
La 1<sup>RE</sup> Compagnie des Citoyennes Volontaires sera immédiatement organisée et armée.  
Les Citoyennes marcheront à l'ennemi avec la Légion. Et afin de stimuler l'amour-propre de quelques lâches, le Colonel arrête:  
1<sup>ER</sup> Tous les Refractaires seront désarmés publiquement, devant le front de leur Bataillon, par les Citoyennes-Volontaires.  
2<sup>EM</sup> Après avoir été désarmés, ces hommes, indignes de servir la République, seront conduits en prison par les Citoyennes qui les auront désarmés.  
La première exécution de ce genre aura lieu prochainement avenue Daumesnil.  
**VIVE LA COMMUNE! VIVE LA RÉPUBLIQUE!**  
Paris, 14 Mai 1871.  
Le Colonel commandant la 12<sup>ME</sup> Légion.  
**JULES MONTELS.**



---

**mars-mai 1871**



# SOMMAIRE :

avril 2017 | Repas des anciens 2017

## INTRODUCTION

3 Claude Ven

## INTERVENTIONS

8 Françoise Bazire

9 Roger Martelli

## DÉBATS

13 Dialogues  
avec la salle



## Supplément aux Cahiers d'histoire de la Métallurgie n° 56

réalisé par l'**IHS-CGT Métallurgie** 94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris |  
01 53 36 86 38 | [ihs.gas@free.fr](mailto:ihs.gas@free.fr) | <https://ftm-cgt.fr/histoire-sociale-de-la-metallurgie-ihs/>

Maquette : IHS CGT métallurgie | Imprimé par nos soins



C. Ven © E. Barbara

**B**onjour à tous. Chaque année, à l'occasion du repas avec les anciens, notre Institut d'Histoire Sociale organise un débat sur un thème d'actualité ou de dimension mémorielle. L'avancement, cette année, de la date de notre rencontre, nous a imposé une construction un peu précipitée de notre initiative. Alors ? Quel sujet pour 2017 ?

Sur les aspects mémoriels, il en est deux qui s'imposaient :

Tout d'abord 1947, année de turbulences, de luttes et de répression féroce. Cruelle époque que ces années où l'enthousiasme de la Libération se heurtait à une nouvelle guerre, dite froide. Dans un équilibre fragile, lourd de menaces, les tensions sociales et politiques cristallisaient

les difficultés de la vie quotidienne et radicalisaient les opinions. Nous avons prévu d'y travailler. Des camarades, témoins de cette période ont été sollicités pour nos prochains *Cahiers d'histoire de la métallurgie*.

Ensuite, bien évidemment, le centenaire de la révolution d'Octobre. Est-il concevable d'ignorer ce moment majeur de l'histoire qui a pesé de manière si conséquente sur le mouvement ouvrier, notamment en France ? Curieusement, il semblerait que cette commémoration ne suscite, pour l'heure, que peu d'enthousiasme. Mais il reste quelques mois et sans doute quelques surprises. L'IHS confédéral a déjà prévu un cahier spécial sur le sujet. Et puis, pourquoi ne pas envisager d'en faire le thème de notre débat de l'an prochain ?

Un autre sujet, issu de l'actualité, a attiré notre attention.

Dans le climat social et politique actuel, fait d'incertitudes, de périls, de défiances et de déceptions, où le sentiment d'abandon et même de trahison met en accusation non seulement la majorité actuelle mais l'ensemble de la classe politique, les socialistes ont pensé nous offrir un rayon de soleil qui, est-il besoin de le dire, est quasiment passé inaperçu.

Après 145 ans, ils ont éprouvé le besoin de formaliser une expression de solidarité et, pour une part, de reconnaissance, au peuple des communards, en invitant l'Assemblée nationale à adopter le 29 novembre 2016 au soir, une résolution.

Serait-ce là un solde de tout compte ?

Surprenante démarche qui remet en avant une mémoire et une histoire, loin d'être apaisées. La plaie est toujours ouverte de la « Semaine sanglante », des jugements expéditifs, des exécutions sommaires.

Pourquoi ce choix ?

Pourquoi cet événement ?

Et que peut-il nous apporter ?

La Commune est à la fois objet de passion et de haine. Mythe pour certains, leçon pour d'autres mais toujours et encore, après tant d'années, sujet d'affrontement fondateur d'une identité.

Mais pour les jeunes générations ?

« Révolution sans précédents dans l'histoire » pour Charles Longuet qui en fut acteur, l'épopée communarde s'inscrit, pour Claude Willard, dans la mémoire du mouvement ouvrier français et international. Marx conclut son étude sur *La Guerre*

civile en France par ces mots : « Le Paris ouvrier, avec sa Commune, sera célébré à jamais comme le glorieux fourrier d'une société nouvelle. Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière ».

La Commune transmet un héritage qui est revendiqué à la fois par l'anarchisme, le syndicalisme, le socialisme, le communisme, la libre pensée, la franc-maçonnerie... Une Commune plurielle aux lectures plurielles. Mais une mémoire souvent mythifiée.

Parlant de la Seconde Guerre mondiale, Henri Rousseau, historien, utilisa la formule : « un passé qui ne passe pas ». Cela s'applique à la Commune.

Bien sûr, le panthéon ouvrier est de nos jours investi par le Front populaire et surtout la Résistance mais il suffit de peu pour qu'Eugène Varlin, Théophile Ferré, Édouard Vaillant, Jean-Baptiste Clément ou Louise Michel se dressent plus triomphants que jamais. Ils ont fait notre histoire et sont notre mémoire, celle qui nous guide, nous anime, nous reconforte et nous sauve parfois.

En consultant quelques ouvrages pour la préparation de cette rencontre, j'ai pu lire ceci : « Celui qui fait au peuple de fausses légendes révolutionnaires, celui qui l'amuse d'histoires chantantes, est aussi

criminel que le géographe qui dresserait des cartes menteuses pour les navigateurs ». Ces propos sont de Prosper Olivier Lissagaray qui, par son action et son travail, fut à la fois témoin, proscrit, documentaliste et historien.

Il dessine ainsi une image simple et juste de ce qui constituent la responsabilité et la mission de notre IHS. Préserver et valoriser la mémoire, mais aussi écrire et diffuser notre histoire. En un sens établir des cartes, aussi utiles et précises que possibles. Afin de permettre aux camarades de tracer leur route en appréhendant les écueils et les courants qui menacent, aptes à affronter les obstacles, les fureurs du présent, sans jamais perdre de vue d'où nous venons et ce que nous cherchons à atteindre. En un mot ce que nous sommes.

La Commune se prête admirablement à ce retour aux sources, cette mise en perspective de notre riche et douloureux héritage.

Alors, la question « crépuscule ou aurore ? » qui a hanté nombre d'historiens ne se pose plus, du moins dans les mêmes termes. La Commune a illuminé son temps et continue d'éclairer les chemins de l'avenir. L'utopie, même maculée du sang des victimes, reste un guide pour la modernité.

L'historien Richard Tombs nous rappelle qu'à l'issue de la Semaine sanglante

les versaillais prétendirent réprimer non pas une révolte politique mais une explosion de criminalité des classes dangereuses. Classes laborieuses, classes dangereuses écrira plus tard Louis Chevallier.

Ce fut en grande partie une tuerie froide et impersonnelle. Le trait essentiel ne fut pas la férocité des soldats mais l'acharnement des chefs.

Il y eut des ordres, ils furent exécutés. Les responsabilités individuelles furent diluées. Placée dans ces conditions, la conscience des individus reste facilement silencieuse : personne ne se sent responsable. Le XX<sup>e</sup> siècle l'a démontré à une toute autre échelle. Loin de constituer un retour vers une barbarie primitive, les massacres de mai furent donc des exemples de ce que pouvait être une barbarie essentiellement moderne. Dans certaines circonstances tuer devient un acte banal. Si l'écrasement de la Commune a marqué en France la fin de l'ère des révolutions, il a été un des signes avant-coureurs de l'ère moderne des génocides.

Mais au-delà des atrocités, c'est le caractère progressiste et novateur des mesures mises en place durant la Commune qui reste au cœur des affrontements. Un programme d'émancipation sociale et



De gauche à droite : C. Ven, R. Martelli, E. Tellier et F. Bazire © R. Gauvrit

économique, promoteur d'une forme de société libre, égalitaire et fraternelle.

C'est cela que la mémoire versaillaise, toujours vivante, et plus que jamais active en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, voudrait étouffer. Mémoire réactionnaire, revancharde et paradoxale qui s'acharne à vouloir faire disparaître les communards, proscrire leurs noms, effacer leur existence tout en s'échinant à ce que leurs crimes ne soient jamais oubliés.

C'est dans cette logique que l'on érigea des monuments expiatoires à l'image de la basilique du Sacré-Cœur sur la colline de Montmartre, dominant le Paris révolutionnaire.

À l'endroit même où les parisiens s'opposèrent à l'enlèvement des canons destinés à combattre l'envahisseur prussien.

Hubert Rohault de Fleury, peintre mais surtout initiateur de la basilique, écrit au soir de la pose de la première pierre : « Oui, c'est là où la Commune a commencé, là où ont été assassinés les généraux Clément-Thomas et Lecomte, que s'élèvera l'église du Sacré-Cœur ! Malgré nous, cette pensée ne pouvait nous quitter pendant la cérémonie (...). Nous nous rappelions cette butte garnie de canons, sillonnée par des énergumènes avinés, habitée par une population qui paraissait hostile à toute

idée religieuse et que la haine de l'église semblait surtout animer ».

Zola s'y mettra lui aussi, évoquant, dans son roman *La Débâcle*, le peuple hissant les canons jusqu'au sommet de la butte, « dans un élan farouche de horde sauvage qui sauve ses dieux ».

Si les hauteurs de la capitale furent saccagées, enlaidies par cette farce byzantine, un autre lieu fut sauvé : « Le mur gris des vaincus de mai » comme l'écrivit Séverine.

« Tombe sans croix et sans chapelle,

Sans lys d'or, sans vitraux, d'azur.



Décision du ministère de la Guerre, 4 mai 1871 © coll. Gallica BNF

Quand le peuple en parle, il l'appelle

Le mur »

Tels sont les mots de Jules Jouy.

Perché là-haut, dans ce cimetière du Père Lachaise où furent traqués les derniers insurgés, le mur des fédérés veille encore sur la fosse où tombèrent les derniers fusillés et où furent jetés les corps anonymes qui jonchaient les rues environnantes.

La lecture de la résolution de l'Assemblée nationale, lors de la prochaine montée au

mur, sera t-elle un réconfort à ces âmes martyres ?

Edmond de Goncourt, romancier et critique littéraire, écrit dans son journal au soir du 31 mai 1871 : « Enfin, la saignée a été une saignée à blanc ; et les saignées comme celles-ci, en tuant la partie bataillant d'une population, ajournent d'une conscription la nouvelle révolution. C'est vingt ans de repos que l'ancienne société a devant elle, si le pouvoir ose tout ce qu'il peut oser en ce moment ». Ce qui

se joue avec la Semaine sanglante et la répression qui perdure jusqu'en 1875, c'est l'élimination du danger révolutionnaire. Dans les mois et les années qui suivirent de nombreux ouvriers manquèrent à l'appel. Véritable anémie préjudiciable à la reprise économique et à la poursuite de l'industrialisation mais aussi au mouvement social.

Le premier « congrès ouvrier » se tiendra à Paris, en octobre 1876 avec des représentants n'ayant, pour la plupart, joué aucun rôle avant la Commune. Les moyens pacifiques sont mis en avant, les grèves tenues pour inutiles. Rien d'étonnant dès lors que le congrès ne dise mot de l'amnistie des communards et qu'en réponse un pamphlet paraisse dénonçant la soumission des orateurs : « dans la ville de la révolution, cinq ans après les luttes de la Commune, (...), il semble monstrueux que des hommes aient pu se trouver, osant prendre le caractère de représentants du prolétariat, pour venir en son nom faire amende honorable à la bourgeoisie, abjurer la révolution, renier la Commune ».

Le deuxième congrès ouvrier à Lyon en février 1878 confirme les orientations et considère que les barricades et l'émeute ne sont plus « de saison ».

Enfin, l' « immortel congrès », comme l'appellera Jules Guesde, de 1879 à Marseille, adopte le collectivisme et la création d'un « parti ouvrier » et s'intitule Congrès ouvrier Socialiste de France. Mais on se défie toujours de la grève.

Toutefois le nombre de celles-ci s'accroît à partir de la fin 1878 et atteint un paroxysme en 1880.

En mars 1879, la victoire des républicains a permis le vote d'une amnistie partielle des condamnés de la Commune, prélude à l'amnistie totale.

Proclamée en juillet 1880, elle incite le journal *Le Temps* à prédire une grande déconvenue aux militants de 1871 qui se revendiqueraient de ce qu'ils ont vécu. Dans la république du début des années 1880, toute affirmation révolutionnaire paraît obsolète, « exotique », et il revient aux anciens insurgés de s'adapter au libéralisme parlementaire et à un régime éloigné des « chimères sociales de 1848 et 1871 ». Il n'y a pas de légitimation à tirer de 1871, et le danger social ne proviendra ni de ce passé ni de ces hommes. En un sens, ce journal républicain conservateur énonce les motifs d'un « adieu aux barricades ».

Si l'insurrection prolétarienne de la Commune et sa répression prend le chemin du mythe, les communards se doivent de demeurer des ombres du passé. L'insurrection n'est plus à

l'ordre du jour.

La loi de 1884 qui apporte la reconnaissance légale de tous les syndicats professionnels est un moyen d'éviter la « révolution violente ». En rationalisant les rapports sociaux, on institutionnalise le syndicalisme. Bientôt ce sera l'aventure du boulangisme qui n'épargnera pas d'anciens communards.

C'est dans les années 1880 que les voies politiques et syndicales se séparent. La grève générale prend le pas sur l'insurrection et ses barricades. À l'aube d'une nouvelle modernité les insurgés rentrent d'exil. La Commune est glorifiée à partir de 1885, « année de la mort de Vallès qui combattit et de Hugo qui eut pitié » précise Madeleine Rebérioux. La montée au mur devient un enjeu politique et une démonstration de force en direction du pouvoir.

Laure Godineau écrit : « Ce n'est pas seulement le temps de la Commune et des communards que l'on quitte, mais celui de l'"après"... Goncourt avait évoqué vingt ans de tranquillité ; ce furent, pour l'action collective, ses formes et ses perspectives, dix à vingt ans de mutations fondamentales ».

Voilà une part de l'héritage de la Commune. Les rêves, l'utopie, les combats, le feu et le sang donnent parfois naissance à des fruits surprenants.

« Ils sont montés à l'assaut du ciel » selon Marx. Si haut que l'on se refuse parfois à les voir redescendre alors que, pour une bonne part, ils sont là, au pied d'un mur, couchés en tas.

Pour autant, qui se rappelle que l'engin de la mission Vostok 1 qui s'arracha à l'attraction terrestre le matin du 12 avril 1961, emportait avec lui Youri Gagarine qui allait devenir le premier homme dans l'espace mais aussi un fragment de l'étendard des fédérés. La mémoire des communards était là, lors de cette étape majeure du long chemin de l'humanité, lorsqu'un homme a pu contempler, pour la première fois, notre terre, seule et fragile dans l'immensité noire de l'univers, de cette noirceur sans écho ni reflet de l'abîme.

Oui, vraiment, ils sont montés à l'assaut du ciel.

Cela valait bien un débat. Pour l'animer nous accueillons aujourd'hui nos amis et camarades de la plus vieille organisation du mouvement ouvrier français, créée en 1882 par les communards de retour d'exil : l'association des amies et amis de la Commune de Paris.

Merci à eux d'avoir accepté notre invitation. Il est temps de leur laisser la parole.



Françoise Bazire, secrétaire générale de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris



F. Bazire © R. Gauvrit

**P**our le 140<sup>e</sup> anniversaire de la Commune, nous avons lancé une pétition pour la réhabilitation des communards. Nous n'avons pas utilisé Internet mais avons réussi à récolter 10 000 signatures que nous avons déposées à l'Assemblée nationale.

Nous sommes ensuite allés voir les mairies pour obtenir des plaques commémoratives, ce qui s'est fait dans beaucoup d'arrondissements de Paris (sauf celles tenues par la droite).

En avril 2015 a été inaugurée à l'hôtel de Ville une plaque qui rappelle que les Communards ont géré la ville du 28 mars au 25 mai 1871.

Par la suite, des groupes parlementaires ont déposé une motion visant à obtenir la réhabilitation des communards. Finalement, Patrick Bloche a réussi à obte-

nir l'organisation d'un débat parlementaire le 29 novembre, débat qui fut riche et passionnant. Il fut notamment assez émouvant d'entendre le dernier intervenant réciter *La Commune n'est pas morte* d'Eugène Pottier. Puis les députés ont adopté la résolution suivante :

« L'Assemblée nationale :

1. estime qu'il est temps de prendre en compte les travaux historiques ayant établi les faits dans la répression de la Commune de Paris de 1871 ;
2. juge nécessaire que soient mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune de Paris de 1871 ;
3. souhaite que la République rende honneur et dignité à ces femmes et ces hommes qui ont combattu pour la liberté au prix d'exécutions sommaires et de condamnations iniques ;
4. proclame la réhabilitation des victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871. »

Il s'agit d'un fait important, mais ce n'est qu'une résolution. À nous de faire en sorte que la Commune soit enseignée partout. Nous nous sommes réjouis de ce vote mais restons très vigilants car il ne suffit pas d'une résolution pour obtenir ce que nous souhaitons.







Roger Martelli, président de l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris



R. Martelli © R. Gauvrit

**L**e vote de novembre de l'Assemblée nationale a une portée historique. 145 ans après la répression féroce de la Commune, la représentation nationale ne se contente pas d'effacer la faute, comme elle l'avait fait en décrétant l'amnistie. Elle a décidé que les condamnations étaient nulles et non avenues, ce qui constitue un événement décisif.

Il faut désormais que cette résolution entre en œuvre, ce qui nécessitera d'autres combats. Parmi ceux-ci, il y a aussi celui que nous menons depuis longtemps pour qu'une station de métro parisien porte le nom de « Commune de Paris 1871 ». Des pas en avant ont été faits dans cette direction mais il faut obtenir désormais que cela passe dans la loi.

Je mettrai l'accent sur le second alinéa de la résolution, qui dit qu'il est nécessaire que soient mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune de Paris de 1871. Cette phrase est pour moi décisive et si le vote de la résolution a été pour nous une grande joie, il faut aussi y voir une responsabilité. À partir du vote de cette résolution, ceux qui aiment la Commune doivent dire quelle image ils souhaitent que l'on donne d'elle publiquement. C'est cette bataille que notre association compte mener avec vous tous.

À partir de ce vote historique, je vais essayer de tracer les pistes d'une action publique pour que l'image qui est donnée de la Commune de Paris soit vraiment respectueuse de son esprit. Notre premier souhait est que l'on donne de la Commune une image vraie et donc plurielle. Il fut un temps où les héritiers de la Commune de Paris (marxistes et anarchistes notamment) se disputaient sur la manière d'en parler et les leçons à en tirer. Pour notre association, cette dispute n'a plus de raison d'être. Chacun peut préférer tel ou tel aspect de la Commune mais elle fut la convergence de tous : blanquistes, proudhoniens, libertaires, républicains, internationalistes... C'est cette diversité qui a fait sa richesse. C'est la seule manière d'embrasser toutes les dimensions de la réalité sociale que l'on veut s'attacher à transformer

dans le sens des idées de justice, de liberté, d'égalité et de solidarité. Il est bon de la valoriser en tant que telle car l'effacer revient à vider l'expérience de la Commune d'une grande partie de son image.

La deuxième idée que je voudrais avancer est que la Commune n'a pas de leçon à nous donner. Elle ne se reproduira pas, mais elle donne à réfléchir et peut encore orienter l'action publique par les valeurs révolutionnaires de justice sociale qu'elle a portées. La Commune est donc passée mais elle est également moderne et c'est cette notion de modernité que je vais essayer de développer dans quatre directions.

En quoi la Commune reste-t-elle d'actualité ? On ne peut pas oublier qu'elle s'est déployée dans un moment particulier de l'histoire sociale française et parisienne. Elle fait suite à un second Empire qui, depuis 1852, a profondément remodelé la société française, avec les débuts de la seconde révolution industrielle et la transformation de Paris. Or ces transformations ont conduit à la séparation des classes sociales, repoussant les plus pauvres vers l'Est de la capitale, au-delà des remparts qui enserraient la ville autrefois, dans ce qui deviendra par la suite la banlieue. Pourquoi cette séparation ? Parce que les classes laborieuses étaient vues comme des classes dangereuses. La meilleure façon d'éviter la révolution était donc de cantonner les

catégories populaires dans des ghettos. D'une certaine manière, la Commune fut une manifestation du refus de cette logique de ségrégation des catégories populaires. Elle a été une volonté populaire de se réapproprier un territoire urbain dont on entendait exclure les catégories les plus modestes.

Cet exemple s'est prolongé au XX<sup>e</sup> siècle dans les luttes pour la dignité de la banlieue. Nous savons que nous vivons une période où s'accroissent à nouveau les phénomènes de relégation et de ghettoïsation, avec toutes les conséquences qui en résultent : instabilité, ressentiment, violence. En 1871, les Parisiens ont refusé la perspective de ce déchirement. Comment faire pour le contrecarrer aujourd'hui ? Ce n'est pas à une association telle que la nôtre de le dire, mais il n'en reste pas moins que l'engagement d'alors peut faire réfléchir ceux qui se préoccupent de cette situation aujourd'hui.

Au fond, à sa manière, la Commune a mis le doigt, en refusant ce processus mortel, sur quelque chose de décisif. Plutôt que de la réprimer et de reléguer son souvenir dans l'ombre, sans doute aurait-on mieux fait de valoriser cette dimension.

Deuxième idée : la Commune s'est voulu un pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple. Elle a considéré – à juste raison – que le peuple est toujours double : socialement déterminé et politiquement acteur. La Commune a estimé qu'il n'y avait pas de République

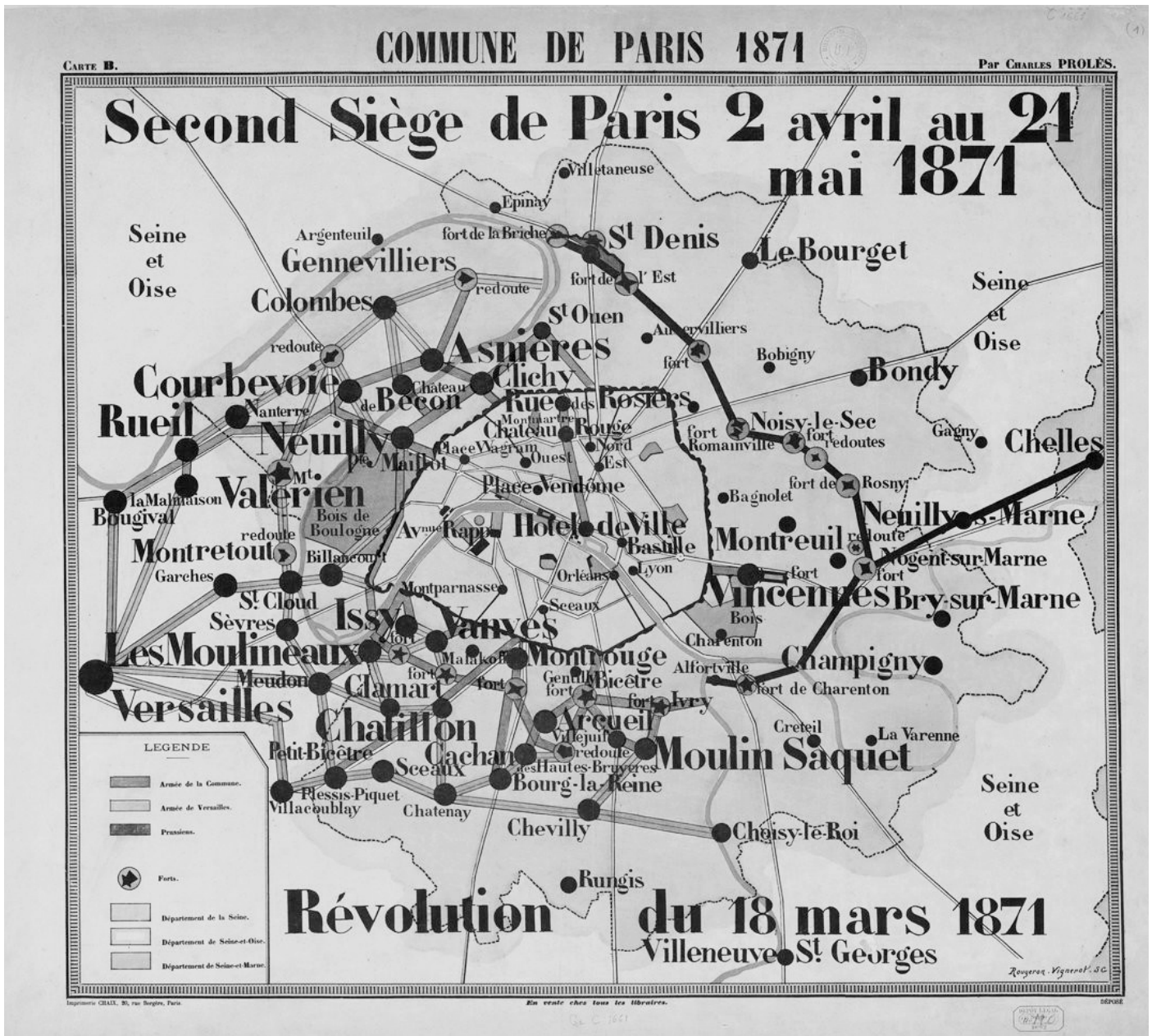
sûre d'elle-même si l'on ne réconciliait pas le travailleur et le citoyen, et si l'on séparait la fonction du travail et la fonction civique. Elle a considéré qu'il n'y avait pas de République solide si le droit de l'esquiver ne s'appliquait pas aussi à l'économie, si la propriété était considérée comme un droit absolu alors que tant d'individus en étaient privés. En bref, les Communistes furent farouchement républicains dans leur ensemble mais ont conclu que pour être républicain, il fallait promouvoir une république sociale. C'est au nom de cette idée qu'ils ont multiplié les décisions : suspension des loyers, égalité de salaire entre les hommes et les femmes, municipalisation des entreprises abandonnées et gestion de celles-ci par les ouvriers eux-mêmes, interdiction du travail de nuit pour les ouvriers boulangers, sans compter toutes les ébauches du droit du travail engagées par la commission présidée par le Hongrois Léo Frankel, qui finirent par entrer dans la conscience des Français au XX<sup>e</sup> siècle.

Là encore, poursuivre cette méthode de la république sociale dans la société d'aujourd'hui ne va pas de soi et là encore, ce n'est pas à nous de trancher entre telle ou telle proposition, mais il est bon de rappeler que c'est parce que la Commune est allée franchement dans la direction d'une république sociale qu'elle a eu tant d'impact à long terme sur la société française et sur l'histoire mondiale. La Commune ne fut en effet pas seulement un événement national mais

un événement de portée mondiale qui fonctionne encore aujourd'hui dans les représentations. Ce n'est pas un hasard si, récemment, un mouvement de révolte californien a pris le nom de « Commune d'Auckland ».

Troisième piste : la Commune a considéré que l'égalité était une valeur cardinale et qu'elle ne pouvait pas être séparée de la liberté. La Commune s'est appuyée sur une idée simple : donner le pouvoir au peuple suppose que celui-ci décide le plus souvent et le plus directement possible. Elle proposa donc de favoriser l'intervention citoyenne directe en rendant possible la multiplication des réunions, la création des associations – ouvrières, politiques, citoyennes – en proclamant et en faisant vivre la liberté de la presse. C'est pour cette raison que la Commune a décidé d'organiser le contrôle permanent des élus, allant jusqu'à la possibilité de la révocation, et qu'elle décida de généraliser le principe de libre association et de fédération comme fondement du pacte républicain.

Que faire de tout cela aujourd'hui ? On sait que cela n'est pas simple mais dans un moment où la démocratie représentative s'essouffle, où les institutions sont en crise, où les catégories populaires ont le sentiment d'être exclues, l'orientation générale de la Commune mérite d'être prise en considération. Elle a voulu donner un nouveau souffle à la souveraineté populaire par l'intervention directe des citoyens eux-mêmes. Elle a



Carte du second siège de Paris (1871) par Charles Prolès © coll. Gallica BNF

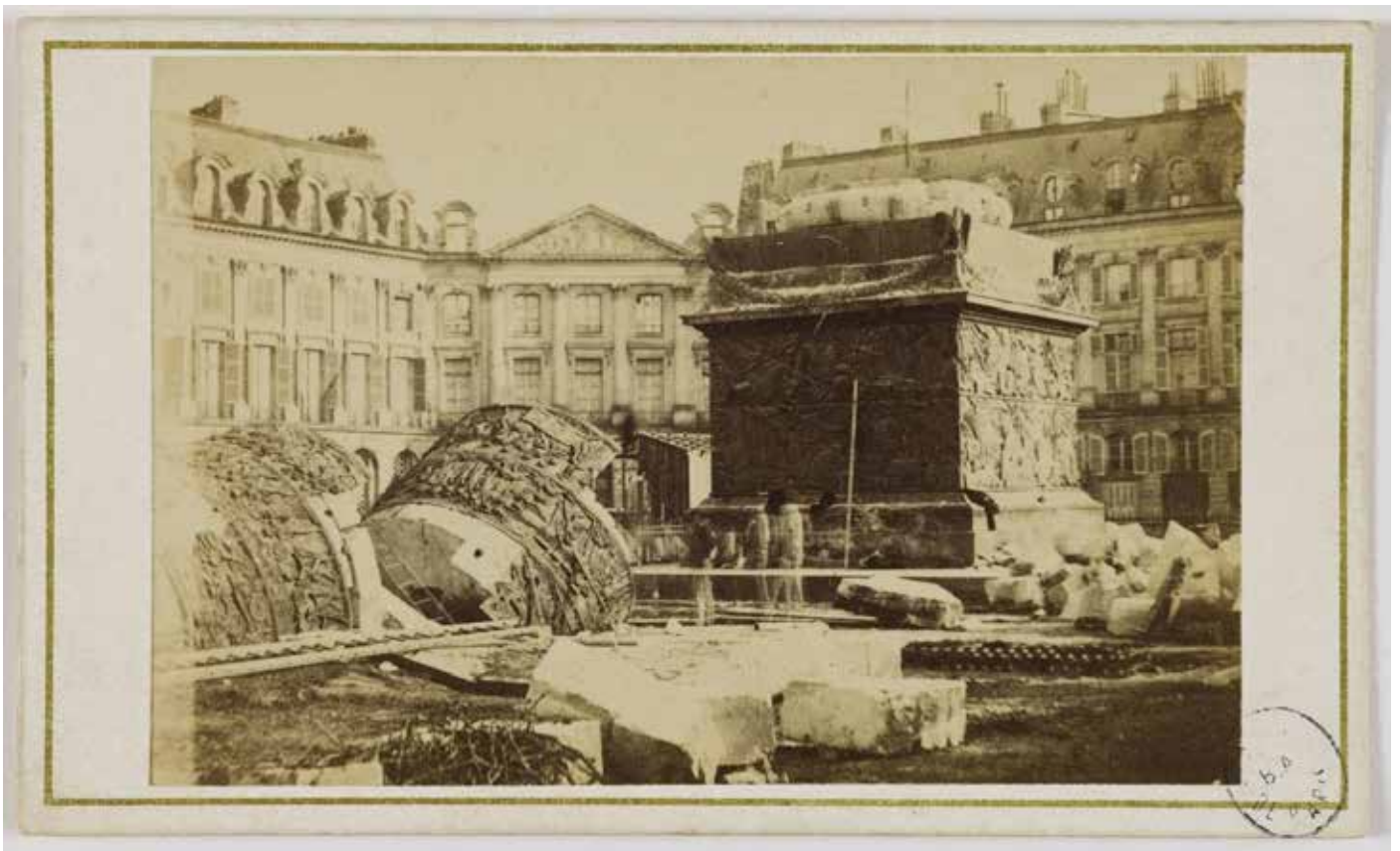
cherché à revivifier la démocratie représentative par l'irruption citoyenne et les mécanismes d'une démocratie que l'on pourrait qualifier « d'implication » plus active et plus directe qu'elle ne l'était jusque là.

Sur ces points, les artisans de la Commune n'ont pas eu tous la même conception, loin de là. Par exemple, quand s'est constituée début mai 1871, en pleine

offensive versaillaise, une institution centrale de la Commune de Paris, ce comité de salut public a provoqué des discussions formidables à l'intérieur de la Commune, discussions qui n'ont pas opposé des blocs mais ont séparé chacun des courants.

Là encore, les communards n'avaient pas tous les mêmes convictions mais le désir de renouveau de la

démocratie était largement partagé par tous, par delà ces différences et ces oppositions. Et c'est ce désir de renouveau qu'il importe de mettre en avant aujourd'hui. En tout cas, il est possible d'affirmer que ce n'est pas en tournant le dos à cette exigence de renouveau démocratique que l'on fera avancer l'histoire populaire et démocratique. Dans ces temps d'incertitude et de trouble, l'état



Mise à bas de la colonne Vendôme, en mai 1871 © coll. BHVP

d'esprit de la Commune apparaît aujourd'hui comme une issue possible. En tout cas, il faut le valoriser.

La Commune a duré 72 jours, occupés pour les trois-quarts par les contraintes de la guerre civile. Elle a donc passé la plus grande part de sa courte existence à combattre. Et pourtant, elle a agi dans les directions sociales et démocratiques indiquées précédemment. Et elle a aussi rêvé et agi d'une manière étonnamment anticipatrice. C'est ainsi qu'elle édicta la séparation entre l'Église et l'État – qui ne sera effective qu'en 1905 –, institua l'école laïque et gratuite, développa les écoles professionnelles et les ouvrit aux femmes, s'efforça d'affirmer la liberté totale de l'art et s'ouvrit largement aux étrangers.

La Commune fut de son temps et reproduisit pour une part les limites de ce temps, par exemple en n'accordant pas le droit de vote aux femmes, mais elle innova, ce qui, malgré le linceul de l'oubli, ne fut pas sans conséquence pour la suite. Il n'est pas absurde de dire que la République n'aurait pas été ce qu'elle a été sans ces défricheurs que furent les acteurs de la Commune de Paris. Aujourd'hui que la représentation nationale a décidé de réhabiliter la mémoire communarde, on peut dire quel gâchis a représenté le fait d'avoir occulté si longtemps son apport. Mais si l'occultation de la mémoire, la déformation ou la haine ont été un gâchis, il n'y a pas plus urgent que de donner de la Commune l'image qu'elle mérite : ouverte, républicaine, sociale, démocra-

tique et innovante.

Nous ne sommes pas les tenants d'une « légende dorée » de la Commune. La Commune n'a pas été parfaite, sans contradiction, hésitation ou confusion. Que serait-elle devenue si elle avait pu s'inscrire dans la durée ? Nul ne peut le dire, mais l'esprit de critique et de liberté qu'elle nous a légué mérite d'être inculqué. En tout cas, il ne saurait être tenu dans l'ombre. Désormais, nous avons plus de possibilités pour éviter que cette ignorance domine dans l'espace public. Il nous reste beaucoup à faire. Nous devons être tous ensemble les tenants de la mémoire de la Commune de Paris.

Vive la Commune !



**Daniel Granger**, section retraités de Renault Sandouville

On parle beaucoup de la réhabilitation de la Commune mais je constate avec effroi qu'il y a encore dans beaucoup de villes des rues, des avenues ou des places Thiers, qui fut un criminel et le fossoyeur de la Commune. Je pense qu'il faudrait les débaptiser. Ce serait un bon moyen de mener le débat partout en France et d'expliquer qui était Thiers et ce qu'a fait la Commune.

### Jeannine Marest

J'ai trouvé cette intervention très intéressante car on touche vraiment au cœur de l'esprit de l'Institut d'histoire sociale. Les trois points que vous avez soulignés sont extrêmement intéressants et j'aimerais bien qu'on les diffuse partout car ils nous donnent une autre façon d'aborder la Commune. Jusqu'à présent, on l'abordait de façon un peu « statique », avec un souvenir ému. Là, pour la première fois, on fait enfin un lien entre ce qui s'est passé pendant ces 72 jours et ce que nous pourrions faire aujourd'hui. J'aimerais donc que l'on puisse travailler sur ces questions.

**Denis Jupille**, Haute-Marne

Je crois qu'il faut aussi mener un combat dans les livres d'histoire car l'Éducation nationale n'est pas prête de progresser dans ce domaine. Les programmes d'histoire sont lourds de sens. Il ne faut pas oublier qu'en 1870, à Sedan,

30 000 militaires français ont capitulé pour venir combattre la Commune. Une ville telle que Bar-sur-Aube a aussi mis sa milice à disposition des Versaillais, par peur du partage du pouvoir et de la disparition des privilèges. Cela n'est pas assez rappelé dans les livres d'histoire de notre pays.

**Patrick Bernard**, Secrétaire de l'USTM de l'Isère

Comment se réapproprier notre histoire et redonner une conscience politique à nos militants et élus ? Quand je visite des syndicats, personne ne connaît la Commune. Il y a pourtant plein de choses à retirer de ce qui s'est passé pendant ces 72 jours pour le syndicalisme d'aujourd'hui. La jeunesse ne se retrouve pas forcément dans les organisations politiques et syndicales mais a besoin d'être entendue et veut construire. De ce point de vue, la Commune était en avance sur son temps et il faudrait vraiment s'en inspirer et en rappeler les grands repères. Il y a beaucoup de travail à mener car depuis la disparition de l'école du parti communiste, qui formait les militants de la CGT, nous sommes un peu « orphelins » comme le dit le sociologue Jean-Marie Pernot. Je ne dis pas qu'il faut en revenir à l'époque du parti communiste mais cela a laissé un vide dans la formation de nos camarades.

Pourtant, les idéologies politiques intéressent les jeunes militants car ils ont besoin de comprendre. Je trouve

donc dommage que cette journée ne soit pas filmée car la jeunesse utilise beaucoup la vidéo. Sachons utiliser les moyens modernes pour la toucher. Dans mon USTM, nous sommes en train de réfléchir à l'organisation d'une journée consacrée à la Commune le 18 mars prochain.

**Bruno Lemerle**, PSA Sochaux

On a beaucoup dit que, avec la Commune de Paris, le prolétariat des villes a été écrasé parce que la bourgeoisie a rallié à sa cause la France rurale. Cela est-il une réalité ? Quels enseignements le mouvement ouvrier en a-t-il tiré, car il ne semble pas que ce problème soit résolu aujourd'hui ?

### Gérald Verrier

Hier, nous avons tenu une assemblée de syndiqués retraités à Toulouse et nous avons montré comment la loi Travail a eu des répercussions dans l'ensemble des pays, en Europe comme dans le monde. Hier, j'ai entendu dire que l'État de Californie avait décidé de ne pas suivre les lois anti-immigration de Donald Trump. Nous avons vraiment besoin d'avoir ce type de débat dans les différents secteurs de l'Éducation nationale car nos enfants n'apprennent pas l'histoire de la Commune à l'école. La Commune nous interpelle encore plus à quelques jours des prochaines échéances électorales. Elle donne des perspectives au mouvement ouvrier.



E. Tellier © B. Troulet

**Bernard Devert**, section des retraités d'Airbus

Je suis très méfiant quand on extrapole l'environnement politique d'une époque. Je me demande comment la Commune de Paris a été perçue dans les autres villes. Je sais qu'il y a eu des tentatives de communes à Marseille ou à Toulouse mais aujourd'hui, un mouvement parisien pose des questions qui ne se posaient pas obligatoirement à l'époque. La Commune de Paris est importante pour la ville de Paris mais qu'en a-t-il été ailleurs ?

**Françoise Bazire**

Mon militantisme consiste à faire connaître les valeurs de la Commune et la détermination de ceux qui, par leur action ont pu faire que la Commune ait existé car elle a été un mouvement extraordinaire.

Il est vrai que les femmes n'avaient pas le droit de vote mais elles ont participé activement à la vie de la Commune. Dès que Léo Frankel fut élu à la Commune, il y eut un débat

pour savoir s'il pouvait être accepté puisqu'étranger et la Commune a décidé que toute personne travaillant à Paris avait le droit au titre de citoyen. Il fut en quelque sorte le premier ministre du travail. C'est lui qui a, entre autres, demandé aux femmes de répertorier les ateliers abandonnés pour redistribuer du travail à celles qui n'en avaient pas.

Il y eut des réactions, comme lorsqu'on parla du comité de salut public. Le vote pour le comité de salut public a engendré une scission. Les minoritaires sont allés faire un compte-rendu aux citoyens qui étaient présents dans la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement, en leur expliquant pourquoi ils voulaient se retirer de la Commune. L'assemblée des parisiens présents a dit comprendre cette position mais a demandé à ses représentants de retourner siéger à l'Assemblée, ce qui constitue pour moi un geste de démocratie et de participation très important.

Concernant les manuels scolaires, il est vrai que la Commune n'y est pas enseignée. Quand nous avons lancé notre pétition, nous avons demandé à être reçu par le ministère de l'Éducation, qui était alors dirigé par Vincent Peillon. Ils nous ont reçu, nous ont dit qu'ils ne savaient pas trop pour les manuels, mais qu'ils feraient quelque chose pour les notes d'intention destinées aux enseignants. Cela a été fait mais rien de plus.

Concernant les rues portant le nom de Thiers, à Dieppe, nos amis du comité local n'ont pas réussi à faire dé-

baptiser la rue Thiers mais ils ont obtenu la pose dans cette rue d'une plaque rappelant ce qu'il avait fait. À Lyon aussi, des gens ont demandé que la rue Thiers soit débaptisée et on leur a répondu que celle-ci ne portait pas le nom d'Adolphe Thiers mais d'un homonyme.

Sinon, il y eut effectivement des communes en province, à Marseille, Toulouse, Lyon, au Creusot. Il y eut également en province des mouvements de sympathie vis-à-vis de la Commune mais Thiers a bloqué toute la communication. La Commune s'est donc retrouvée isolée mais il ne faut pas croire qu'il n'y a pas eu de réaction en France.

**Claude Ven**

En 1867, la plus grosse entreprise de Paris, qui était une entreprise de la métallurgie, comptait 2 800 salariés et elle eut un rôle important avant et après la Commune. Il y a donc un travail à faire pour voir quelle a été la place des métallurgistes dans ce mouvement.

Concernant l'attitude de la population rurale, qui aurait voulu régler ses comptes avec la population parisienne, il faut savoir que 40 % des personnes qui ont été jugées après la Commune venaient de Province. Ce n'était pas seulement des paysans qui s'attaquent aux Parisiens. Il y eut des oppositions entre Paris et la Province, qui élit une assemblée nationale composée de royalistes et de conservateurs, mais elles ne furent pas des opposi-



Z. Goudjil © R. Gauvrit

tions sociologiques systématiques.

### Roger Martelli

Il y eut au départ une sorte de paradoxe : la Commune fut un mouvement éphémère, circonscrit dans les remparts de Paris, dans un moment de désorganisation totale : la France avait été battue, restait occupée, Paris était encore encerclé par l'armée prussienne, les communications étaient incertaines. Paris était donc isolé.

D'autre part, les idées qu'elle portait étaient à l'époque minoritaires. Le 4 septembre 1870, au lendemain de la défaite de Sedan, la république fut proclamée, mais quand eurent lieu les premières élections qui suivirent la défaite en février 1871, les Français donnèrent une majorité écrasante aux adversaires de la Commune, c'est-à-dire aux monarchistes et aux bonapartistes. On vit donc ce paradoxe : une république dont le pouvoir était exercé, sur la base d'élections, par ses adversaires.

Pourtant, cet événement éphémère, isolé et minoritaire joua un rôle fondateur dans l'histoire du mouvement ouvrier et eut une répercussion internationale extraordinaire. Si ce mouvement fut écrasé, ce n'est pas seulement à cause de la férocité de ceux qui le combattirent mais aussi parce qu'il n'avait pas l'assise sociale et politique qui lui aurait permis de gagner.

Mais il faut aussi comprendre pourquoi il eut une telle répercussion et à mon avis, il faut tenir compte de trois choses. La première, c'est que si cet événement fut isolé, il ne fut pas inattendu. La Commune s'inscrit dans une histoire, celle de la France. La France est entrée dans la modernité bourgeoise à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur la base d'une révolution qui, dans son contenu, fut une révolution bourgeoise, mais qui a réussi parce qu'elle était une révolution populaire.

Dans la tradition française, le mouvement populaire, plébéen, démocratique, de souche révolutionnaire est minoré mais il n'a pas été écrasé. À plusieurs reprises, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, on le vit ressurgir car il ne fut pas totalement écrasé comme il le fut en Angleterre ou en Allemagne. La Commune s'inscrit donc dans une histoire – populaire, démocratique et révolutionnaire – qui fait que, bien qu'écrasée, elle a laissé une trace. La Commune portait l'image d'une autre modernité possible que celle de la marchandise et du capitalisme dominant. Elle portait l'idée d'une modernité appuyée

sur la valorisation du travail, l'implication des travailleurs et des citoyens, etc.

Enfin, si elle a eu une telle importance, c'est parce qu'elle a fait réfléchir – et de manière complexe. Ce ne fut en effet pas une mais de multiples leçons qui en furent tirées. Marx, par exemple, en tira une leçon qui compléta ce qu'il avait tiré de la défaite du mouvement ouvrier républicain au moment de la II<sup>e</sup> République. Il mit notamment l'accent sur le fait qu'il fallait éviter le « solo funèbre » de la classe ouvrière, c'est-à-dire la coupure entre la classe ouvrière et la paysannerie, et en tira la leçon qu'il ne pourrait y avoir de victoire du mouvement ouvrier que s'il serait capable de faire le lien entre les luttes ouvrières et celles des autres catégories de la population, notamment les masses rurales. Jaurès en tira une autre, en l'occurrence la nécessité d'articuler le combat ouvrier et le combat républicain pour que la classe ouvrière soit majoritaire au sein du camp républicain et non reléguée au second plan.

Dans un moment où les repères vacillent, où nous traversons une crise des repères et des valeurs, l'Histoire est une ressource, mais l'Histoire sans nostalgie, car c'est une idée mortelle. Il faut de l'émotion. L'histoire de la Commune n'est pas une histoire « froide », comme l'est celle de la Révolution française. En même temps, elle doit être un appel à l'innovation et à la création. On s'ancre dans une histoire mais on ne

la répète pas ; on l'écrit à partir d'une réalité qui n'est plus celle de 1870. L'Histoire est donc un outil formidable dès l'instant où l'on n'en est pas prisonnier et qu'elle donne le sentiment que le combat que nous menons s'inscrit dans une longue d'histoire d'émancipation.

Pour ce qui concerne le changement de nom des rues et avenues Thiers, je suis d'accord avec vous. J'ai moi-même suivi ma scolarité au lycée Thiers de Marseille, que nous avons rebaptisé lycée « Commune de Paris » en 1968. L'essentiel est qu'il y ait dans l'espace public plus de noms qui rappellent, directement ou indirectement, la mémoire de la Commune de Paris.

### De la salle

Si la Commune a eu lieu à Paris, c'est parce que les ré-

volutionnaires ont toujours eu lieu à Paris, qui est le siège du pouvoir. Mais contrairement aux autres révolutions, où il y est resté, en 1871, la bourgeoisie s'est installée à Versailles. Je pense par ailleurs que la Commune n'est pas morte. Les militants de Nuit Debout s'y sont référés. Ce mouvement a été un peu le reflet de la Commune.

**Christian Boudias**, section retraités du centre Suzanne Masson

Etre pragmatique aujourd'hui, c'est être révolutionnaire. On a baptisé de « socialistes utopiques » les révolutionnaires de 1871, peut-être parce que les bases matérielles du mode de production capitaliste n'étaient pas mûres par rapport aux grandes idées avant-gardistes dont ils étaient porteurs. Je souligne

que si la Commune a été mise en échec, c'est parce qu'elle s'est faite écraser par son adversaire alors que le « socialisme réel » du XX<sup>e</sup> siècle s'est écroulé par lui-même.

J'ai l'impression que nous sommes plus proches aujourd'hui du dépassement du modèle capitaliste et que, paradoxalement, nous manquons de propositions utopiques. Un parti politique de gauche a lancé une enquête baptisée « que demande le peuple ? » dont les résultats m'ont semblé intéressants : 66 % des personnes interrogées disaient que le capitalisme était un mauvais système pour l'humanité et la planète ; 65 % déclaraient qu'en France, on manque de rêves et d'utopies. Or je constate que celui qui a remporté les



vue de la salle © B. Troulet





La salle © B. Troulet

primaires du parti socialiste est celui qui a apporté des éléments que tous ses adversaires ont qualifié « d'utopiques ».

Il existe dans le débat politique d'aujourd'hui une demande pour des propositions qualifiées d'utopiques mais qui ne le sont peut-être pas autant que cela et qui sont peut-être plus en phase avec l'état actuel du mode de production capitaliste, qui en est probablement au commencement de la fin. Peut-on oser affirmer cela ?

### Lucien Esquillat

J'ai connu autrefois un homme qui avait connu des communards. Il m'expliquait que, du fait de l'occupation prussienne, l'ambiance de l'époque était très particulière. Il disait aussi que les communards étaient des patriotes, opposés aux Prussiens. Il est donc important de montrer quelle était

l'ambiance de l'époque.

J'habite dans le quartier de Charonne où beaucoup de rues portent des noms de communards, ce qui crée là aussi une ambiance particulière, et je souhaiterais savoir si cela est également le cas dans les autres villes de France.

**Claude Pontoire**, syndicat des retraités de Renault

J'ai appris qu'il avait fallu attendre quinze ans pour que la Commune de Paris soit enfin reconnue comme un événement important et je me demande combien d'associations et de syndicats sont adhérents et payent leur cotisation à l'association des Amis de la Commune de Paris.

Suite au vote de l'Assemblée nationale, ne devrions-nous pas profiter de cette opportunité pour monter une pièce de

théâtre ? Combien d'associations pourraient inviter cette pièce à se produire chez elles afin de faire connaître la Commune de Paris ?

### Emeric Tellier

Il y aurait sans doute aussi des possibilités du côté des comités d'entreprise. Vous trouverez au fond de cette salle deux espaces dans lesquels sont exposés divers ouvrages. N'hésitez pas à y faire un saut, et à adhérer à l'Institut d'histoire sociale de la Métallurgie. Cela est important, tant d'un point de vue financier que politique.

### Denis Jupille

En 1789, puis en 1848, la révolution ne fut pas complète. En 1871, c'est le peuple « d'en bas » qui décida de prendre le pouvoir et de diriger sa vie. Est-ce pour cette raison que la Commune a pris une telle



La salle © B. Troulet

place dans notre imaginaire ?

### Edouard Lemoine

Comment avaient lieu les débats pendant la Commune ? Ils étaient très peu structurés, il n'y avait pas de partis politiques, etc. Malgré tout, cela a donné lieu à des débats riches, à des contradictions, etc. Je me demande si l'institutionnalisation du débat politique ne limite pas la production de richesse des débats. On peut en effet considérer que la Commune a eu lieu dans un contexte où l'objectif était vraiment ambitieux. C'est pour cela qu'aujourd'hui, beaucoup de partis politiques développent l'idée d'utopie. Je voudrais donc avoir quelques détails sur l'organisation de ces débats sans véritable structure.

### De la salle

Mantes-la-Ville, qui a été dirigée pendant des an-

nées par le parti socialiste, a été enlevée par le Front national lors des dernières élections municipales. Notre crainte était que le maire débaptise les rues Karl Marx et Louise Michel, mais il n'a pas osé le faire.

J'ajoute qu'il nous reste quelque chose de la Commune : le poème d'Eugène Pottier baptisé *L'Internationale*, sans parler du « communard » que l'on boit parfois à l'apéritif.

**Hervé Rigaud**, retraités métaux Saint-Pierre des Corps

Nous avons des revendications que l'on considère comme utopiques et que l'on n'ose pas mettre en avant (32 heures, réappropriation des moyens de production, exclusion du capital). Je me demande pourquoi.

### De la salle

Même un écrivain comme Zola se mit en retrait de la

Commune et je trouve cela dommage, car il nous a fait tellement rêver avec *Germinal* que l'on s'est senti floué. Pourquoi ne s'est-il pas davantage engagé ?

### Françoise Bazire

Pour répondre à l'une des questions qui a été posée, il est arrivé que des organisations syndicales nous demandent de venir faire des conférences sur la Commune lors de cycles de formation. Sachez que nous sommes toujours disponibles pour expliquer ce qu'était la Commune, car il y a des leçons à en tirer.

J'ajoute que si la Commune a pu faire tout ce qu'elle a fait, c'est parce que les personnes étaient là tous les jours. Il faut imaginer ce que pouvait représenter le fait d'avoir 2 000 à 3 000 personnes chaque jour dans des réunions publiques.

Sinon, la Commune était structurée en commissions,

et il y eut plus tard une commission qui les réunissait toutes. Il y avait chaque jour des débats qui donnèrent lieu à des comptes-rendus. Il faut aussi voir que les Communards étaient aussi dans les mairies et répondaient à tous les problèmes. Pour moi, ce que l'on peut retenir de la Commune, c'est la volonté des communards de s'impliquer dans la vie de tous les jours pour changer les choses.

### Roger Martelli

Notre association a une vocation d'éducation populaire et nous sommes prêts à contribuer activement à tout ce qui va dans ce sens.

La Commune fut une expérience courte et incroyable par l'effervescence qu'elle provoqua. Pendant quelques jours, ce furent des milliers de gens qui, tout en continuant à faire ce qu'il fallait pour vivre, participèrent à des débats, des réunions, des décisions. Bien souvent, cette effervescence confina à la confusion ce qui fait que l'on ne peut pas en tirer de forme achevée de démocratie. Ce qui est important, c'est la direction qu'elle a suggéré à la société française et qui fait encore toute sa modernité.

Le vote de l'Assemblée nationale est historique. Il ouvre des possibilités de combat. Le texte de la résolution demande en effet que « soit mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune ». « Valeurs républicaines » certes, mais on peut en faire une lecture *a minima*. Notre association est pluraliste. Nous n'avons pas à nous impliquer dans le

débat politique qui accompagne cette valorisation de la Commune de Paris. Pour moi, il eut été plus conforme à la réalité de la Commune de parler des « valeurs républicaines, révolutionnaires et sociales de la Commune de Paris ». Il reste donc bien un combat à mener pour donner toute sa dimension à la Commune de Paris, en particulier son esprit critique, sa volonté de rupture et son ambition de transformation sociale profonde, qui font partie de l'héritage de la Commune.

La Commune fut un grand moment républicain et on ne peut pas enlever son image du panthéon républicain, mais elle eut une conception critique, révolutionnaire et sociale de la République, et c'est cela qu'il faut valoriser aujourd'hui. Chacun le fait en fonction de ce qu'il est et de ce qu'il croit. Nous n'avons pas à dire aux uns et aux autres de quelle manière ils doivent défendre la Commune de Paris.

### Claude Ven

Merci à tous pour cette rencontre extrêmement riche, durant laquelle nous avons évoqué non seulement la mémoire de la Commune mais aussi les moyens de construire sur ce qu'elle nous a légué. J'ai été un peu réticent face à la résolution adoptée par l'Assemblée mais c'est un point d'appui important pour avancer et mener le combat.

Je précise que s'il existe une rue Thiers à Paris, il n'existe toujours pas de rue Robespierre. J'ai également entendu dire qu'il y avait au palais de l'Élysée un salon

baptisé « Napoléon III », qui a pourtant tué la République le 2 décembre 1851. Cela me semble quand même révélateur de la manière dont on aborde ces symboles.

Concernant Zola, il fut plus qu'en retrait vis-à-vis de la Commune de Paris et cultiva l'image de la Province venant régler ses comptes avec Paris qui était en train de faire n'importe quoi, mais on ne peut pas empêcher les grands hommes de s'égarer parfois.

Pour conclure, je vous invite à rejoindre l'Association des Amis de la Commune de Paris, ainsi que l'IHS. Je pense que nous pouvons continuer à organiser des débats chaque année, mais aussi des initiatives en territoire comme nous le faisons parfois. En organiser une le 18 mars me semblerait être une bonne idée car nos jeunes militants manquent de formation, de repères, d'analyse politique et de prospection économique. Il est donc important d'y revenir car s'ils sont tous pleins de bonne volonté, cela les conduit parfois malheureusement à s'égarer, ce qui est regrettable pour l'ensemble de notre mouvement et pour eux-mêmes. Nous vous invitons donc à rester vigilants sur cette question.

### Emeric Tellier

Merci d'être venus très nombreux ce matin. Merci à nos intervenants. Je vous propose de terminer cette réunion en entonnant *Le Temps des cerises*.



**Le pouvoir  
d'agir  
ensemble sur  
l'essentiel.**

Crédit photo : Getty Images - Ezra Bailey

**La Macif est une entreprise de l'économie sociale.**

Sans actionnaires à rémunérer, la Macif réinvestit ses profits au bénéfice de ses 5 millions de sociétaires et dans l'intérêt commun. Ainsi, les sociétaires ont le pouvoir d'agir ensemble pour une économie plus sociale et plus solidaire.

**Plus d'informations sur [macif.fr](https://www.macif.fr)**



**Essentiel pour moi**

MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort.